

Image not found or type unknown



Le locataire ne paie pas le rappel de charges

Par **Bruckmann**, le **09/12/2011** à **11:22**

Bonjour,rrnJe suis propriétaire d'un appartement à Strasbourg. Le propriétaire a un rappel de charges de 1023 euros (grande consommation d'eau), arrêté au 31.3.2011. Et malgré mes relances et propositions de paiement en n fois, le locataire ne paie pas. J'ai envoyé une lettre avec AR. rnA qui puis-je m'adresser pour l'obliger à payer svp ?rnMerci !rnMuriel Bruckmann

Par **cocotte1003**, le **09/12/2011** à **13:45**

Bonjour,il faut aller voir l'huissier ou voir le juge de proximité si vous avez un différent sur l montant à régler, cordialement